

Madame, Monsieur,

Comment soutenir Église d'Autun ?

La revue « Église d'Autun », à la fois journal officiel de l'Église de Saône-et-Loire et mémoire du diocèse, est sans doute l'une des plus anciennes revues de notre région. En 2014, elle va entrer dans sa 141<sup>ème</sup> année et ses archives peuvent être consultées à l'évêché d'Autun.

Deux fois par mois elle a pour objectif de rendre compte de la vie de l'ensemble des acteurs de l'Église de Saône-et-Loire et de faire découvrir la richesse des initiatives des uns et des autres. Elle veut refléter d'une part l'unité et la cohérence de l'Église diocésaine et d'autre part son appartenance à l'Église de France et à l'Église Universelle. Sous l'appellation « Semaine religieuse », cette revue était à l'origine essentiellement destinée aux prêtres. Tenant compte de la participation de plus en plus importante des laïcs, elle est aujourd'hui un lien indispensable, un outil d'échange et de dialogue entre l'évêque, les prêtres, les communautés religieuses, les paroisses, les services, les mouvements et les catholiques de Saône-et-Loire. Cette revue touche actuellement environ un millier d'abonnés. Elle est envoyée aux missionnaires et aux coopérateurs originaires de Saône-et-Loire.

Communiquer est aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour renforcer les liens entre les hommes et les femmes qui composent notre société, et notamment entre tous ceux qui, à des titres divers, participent activement à la pastorale diocésaine. Comme vous le savez, cette publication, bien que réalisée par des bénévoles, engendre des coûts (impression et routage) et nous sommes actuellement à la recherche de sponsors pour nous aider à poursuivre notre mission.

Ainsi, nous recherchons le soutien d'entreprises locales qui pourraient nous aider par le biais de la publicité ou du mécénat. Nos annonceurs reçoivent régulièrement la revue à titre de justificatif. Les annonces, selon leur surface (voir document joint), sont facturées de 155 € à 750 € et couvrent toute l'année civile (21 parutions). Les factures peuvent entrer dans les frais généraux de l'entreprise.

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter « Église d'Autun » plus en détail lors d'un rendez-vous si vous le jugez nécessaire.

Dans l'espoir que vous serez sensible à cette demande,

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Père Gérard Dufour, directeur  
Annie Lagrange, rédactrice